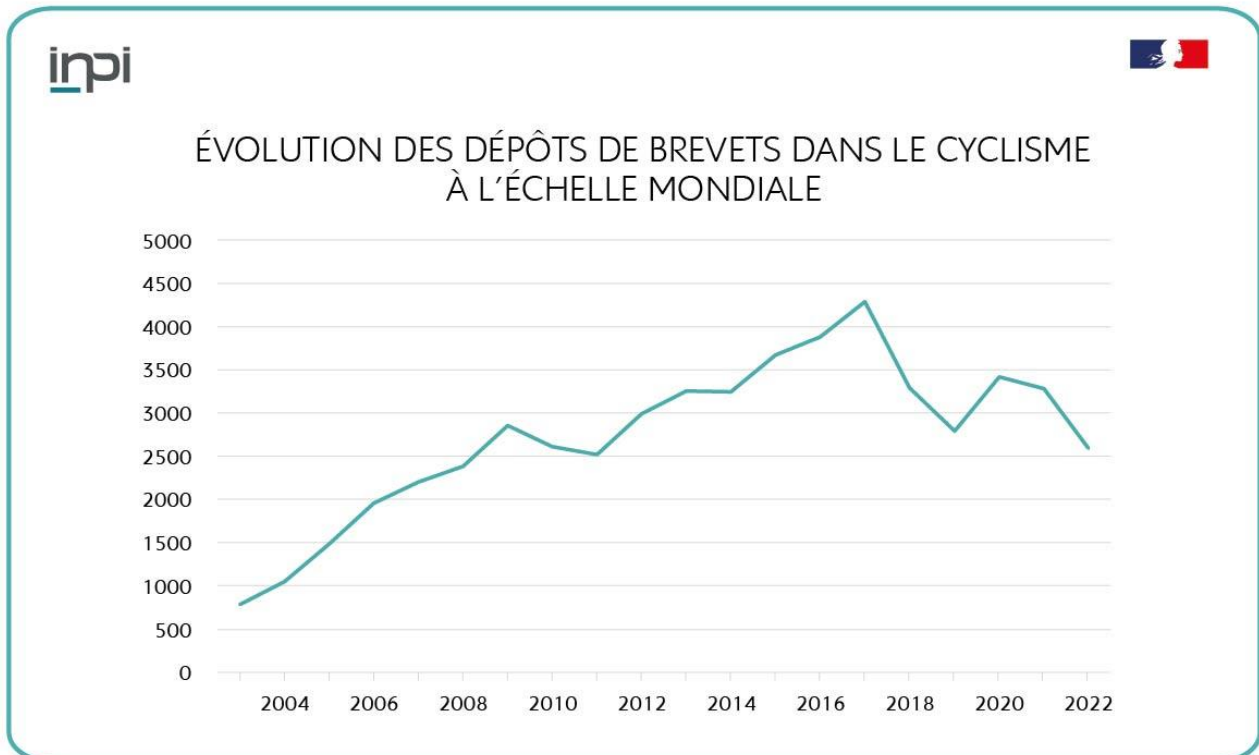


INNOVATION DANS LE CYCLISME SPORTIF LA FRANCE, 2^{ÈME} PAYS LE PLUS INNOVANT EN EUROPE

A l'occasion du Tour de France et à l'approche des Jeux olympiques et paralympiques, l'INPI publie un dossier thématique sur le cyclisme de compétition. L'occasion de rappeler le rôle de la propriété intellectuelle dans la compétitivité des entreprises.

Grâce aux titres de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles), l'industrie du cyclisme a su développer de nouvelles technologies à la pointe de l'innovation pour améliorer les performances des sportifs. Une stratégie gagnante à la fois pour le développement économique des entreprises qui innovent mais aussi pour les sportifs qui bénéficient, avec ces avancées technologiques, de vélos toujours plus compétitifs !

La France, 2^{ème} pays déposant de brevets en Europe dans le cyclisme de compétition (hors vélos à assistance électrique), se distingue par sa forte activité dans le cyclisme de compétition, qu'il s'agisse des fabricants d'équipements ou des organisations sportives : en effet, on dénombre près de 300 inventions d'origine française protégées par des brevets sur les 10 dernières années. 82 % de ces brevets ont été étendus à l'étranger, confirmant la qualité et la reconnaissance de l'innovation française dans le monde.



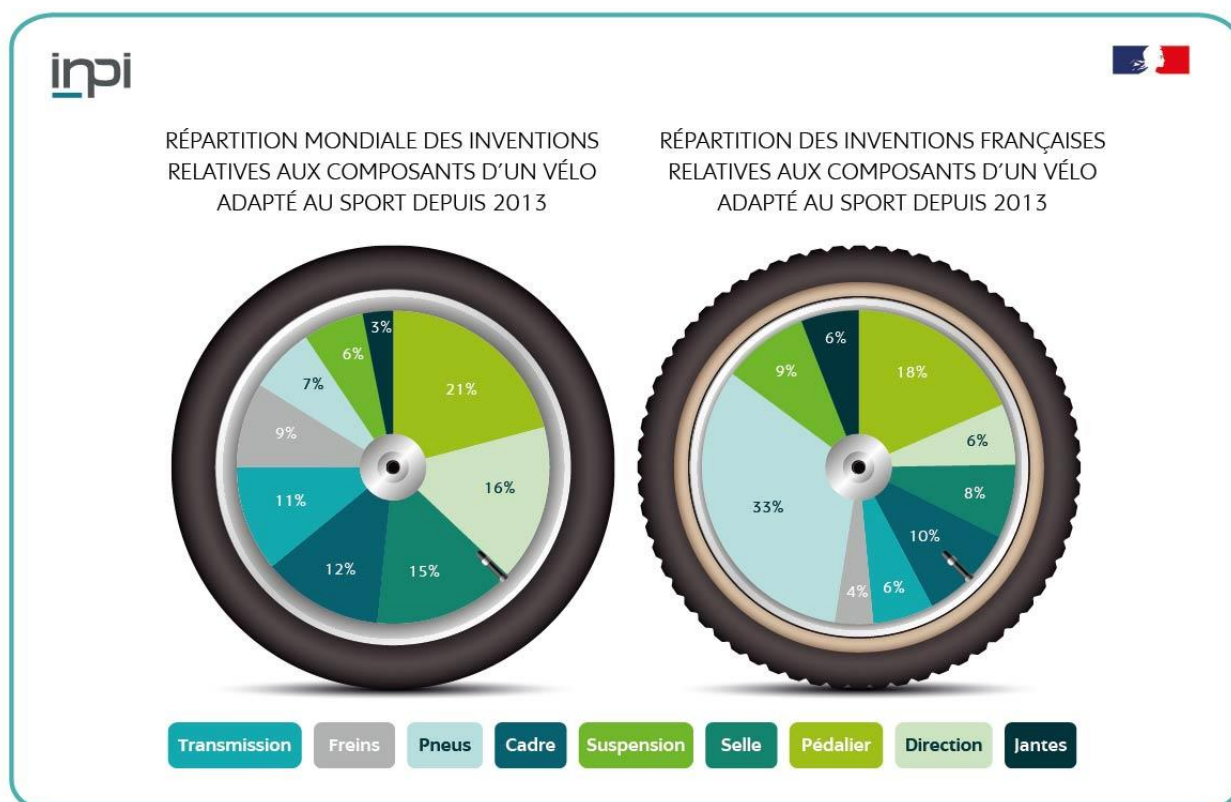
LE CYCLISME ET LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE EN FRANCE

Brevets

- Avec 10 % des dépôts de brevets, la France occupe la deuxième place des déposants européens, derrière l'Allemagne.
- Les pneus (33 %), les pédales (18 %) et les cadres (10 %) bénéficient de la plus forte dynamique d'innovation.
- Les entreprises françaises qui déposent des brevets dans le cyclisme ont toutes une partie de leur activité en lien avec la compétition.
- Michelin est la première entreprise française déposante de brevets sur le cyclisme en France, elle se classe 14^{ème} des principaux déposants de brevets dans le cyclisme à l'échelle mondiale. Ce classement est dominé par trois entreprises japonaises.
- Les entreprises françaises les plus innovantes dans le domaine, en dehors de Michelin, sont Salomon, Look Cycle International, Décathlon et Mavic SAS.

Marques, dessins & modèles

- 3 000 marques et 9 000 dessins & modèles ayant effet en France ont été déposés depuis 2013.
- Les dépôts de marques liées au cyclisme en France ont connu une croissance de 60 % entre 2020 et 2022.
- 370 marques liées au cyclisme ont été déposées en France en 2022.
- Les principaux déposants de marques en France sont Vaxe, Michelin, la Fédération française du cyclisme, Hutchinson SA et Décathlon.



LE CYCLISME ET LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE À L'ÉCHELLE MONDIALE

- Depuis 2000, plus de 58 000 inventions et plus de 92 000 documents brevets liés au cyclisme dans sa dimension sportive ont été publiés dans le monde.
- Les inventions dans le cyclisme ont connu une croissance de +450 % entre 2003 et 2017.
- Depuis 2013 à l'échelle mondiale, le secteur a enregistré annuellement une moyenne d'environ 3 500 nouvelles inventions qui donnent lieu à au moins un dépôt de brevet.
- Depuis 2013, la hausse du nombre de brevets est principalement attribuable à la Chine, qui représente 70 % des inventions dans ce domaine, mais dont le taux d'extension des brevets dans le reste du monde ne dépasse pas 1 %.
- Les brevets d'invention couvrent l'ensemble des composantes du vélo. Néanmoins depuis 2013, plus de la moitié des inventions brevetées dans le monde concernent les pédaliers, la direction et les selles de vélo.

Le dossier thématique complet est disponible sur inpi.fr

À PROPOS DE L'INPI

L'Institut national de la propriété industrielle (INPI) est un acteur majeur de l'innovation et de la création en France. Il délivre les titres de propriété industrielle (brevets, marques, dessins et modèles), et agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de formation.

L'INPI est l'opérateur du guichet unique pour les formalités d'entreprises (créations, modifications, cessations) et du Registre national des entreprises. Il assure la diffusion des données sur les entreprises et la propriété industrielle. L'INPI participe activement à l'élaboration du droit dans les domaines de la propriété intellectuelle, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises, et de la lutte contre la contrefaçon, en France et à l'international. Enfin, l'INPI assure l'homologation des indications géographiques artisanales et industrielles.

L'INPI est un établissement public autofinancé, placé sous la tutelle du ministère en charge de la propriété industrielle.

inpi.fr – data.inpi.fr – formalites.entreprises.gouv.fr

Contact presse

presse@inpi.fr

01 56 65 85 80 / 01 56 65 81 81